



Réalisation définitive de l'acquisition des actifs industriels de la société Les Grandes Semouleries du Maroc

20 juin 2026

DARI COUSPATE, société cotée à la Bourse de Casablanca, annonce la réalisation définitive de l'acquisition des actifs industriels et fonciers de la société Les Grandes Semouleries du Maroc S.A.. Ces actifs se composent notamment d'une unité de transformation de blé dur (semoulerie) d'une capacité de production de 240 tonnes/jour, située à Casablanca.

Cette opération fait suite au communiqué publié en date du 22 janvier 2025 relatif au projet d'acquisition desdits actifs. Elle a été effectuée à travers ARDI MILLS, filiale à 100% de DARI COUSPATE, pour un montant de 171 MDH, pouvant être augmenté de 17.64 MDH sous certaines conditions contractuellement convenues.

Toutes les conditions suspensives prévues dans la documentation contractuelle ont été levées, notamment la finalisation des travaux de due diligence ainsi que l'obtention de l'autorisation du Conseil de la concurrence.

Pour rappel, cette opération stratégique d'intégration verticale permettra à DARI de renforcer la sécurisation de ses approvisionnements en matières premières, d'améliorer la maîtrise de sa chaîne de valeur et d'anticiper les défis d'un marché en constante évolution.

Par cet investissement, DARI souhaite également poursuivre son engagement à promouvoir l'excellence du made in Morocco sur sa filière industrielle.

Dans le cadre de cette acquisition, ARDI MILLS et DARI COUSPATE ont été conseillées sur les aspects juridiques par les équipes du cabinet Kettani Law Firm, dirigées par Me Nadia Kettani, et sur les aspects fiscaux par HDID Consultants, dirigé par M. Mohamed HDID.